



*20^{ème} anniversaire de l'ASSECAA:
Célébration de deux décennies
de partenariat parlementaire*

2004 - 2024

**l'Association des Sénats, Shoura et Conseils
équivalents d'Afrique et du Monde arabe
(ASSECAA)**

Introduction

La commémoration du 20^{ème} anniversaire de la création de l'Association des Sénats, Shoura et Conseils équivalents d'Afrique et du Monde arabe (ASSECAA) représente une étape historique importante, offrant l'occasion de réfléchir au rôle qu'elle a joué dans la poursuite de ses objectifs. C'est également un moment crucial pour reconnaître les contributions de l'ASSECAA à l'établissement des relations afro-arabes, ses efforts pour relever divers défis politique, économique, social et culturel, et son engagement effectif dans les activités parlementaires arabes et africaines, ainsi que dans celles des organisations régionales et internationales. L'objectif est de créer des conditions favorables à la réalisation des aspirations des peuples arabes et africains à la stabilité, au développement et à l'établissement de la paix et de la sécurité mondiales. En outre, cette célébration marque l'occasion d'évaluer les défis et les obstacles à la promotion de la coopération afro-arabe et de rechercher des solutions innovantes et efficaces pour les surmonter. Elle offre également l'opportunité d'accomplir une vision et une conception future de l'ASSECAA concernant ses ambitions en vue de promouvoir de nouvelles réalisations qui servent les intérêts des nations et des peuples des deux régions.

Contexte de la création de l'ASSECAA

L'idée de la création de l'ASSECAA est née lors d'une réunion des présidents des Sénats, conseils shouras ou équivalents des pays arabes et africains à Paris, capitale de la République française, le 14 mars 2000. Cet événement a eu lieu en marge d'une réunion des présidents des sénats du monde organisée par le Sénat français à cette époque. L'idée a rapidement pris forme et s'est fermement ancrée dans l'esprit de ces présidents des conseils/sénats d'Afrique et du Monde arabe après avoir été convaincu de sa pertinence et de son impact futur sur la promotion des relations afro-arabes. Par la suite, s'est tenue une réunion consultative dans la capitale mauritanienne, Nouakchott, du 21 au 23 février 2000, au cours de laquelle ont été discutées les grandes lignes directrices de la nouvelle entité parlementaire. Les présidents des conseils/sénats concernés ont ensuite tenu une autre réunion dans la capitale marocaine, Rabat, les 6 et 7 juin 2002, au cours de laquelle s'est renforcée la conviction sur l'importance de la création de la nouvelle entité parlementaire.

De 2002 à 2004, le Conseil Shoura de la République du Yémen a consacré tous ses efforts et la communication nécessaire avec les conseils/sénats arabes et africains, pour renforcer l'idée de cette entité et arriver à un consensus pour la création et l'annonce officielle de ladite Entité. En effet, les présidents des conseils/sénats des régions arabe et africaine se sont réunis à Sanaa, capitale de la République du Yémen, pour la conférence constitutive de l'ASSECAA qui s'est tenue du 25 au 27 avril 2004.

C'est lors de cet événement que la création d'une entité, appelée Association des Sénats, Shoura et Conseils équivalents d'Afrique et du Monde Arabe (ASSECAA), a été officiellement déclarée, avec son Secrétariat général dont le siège se trouve à Sanaa. Dans le même temps, le Secrétaire général de l'ASSECAA a été élu, ainsi que deux secrétaires généraux adjoints, l'un en charge des affaires arabes et l'autre les affaires africaines.

Objectifs de l'ASSECAA

L'ASSECAA s'est fixé les buts et objectifs ci-après :

- I) Encourager, soutenir et renforcer le système parlementaire bicaméral au sein des régions africaine et arabe et dans d'autres régions ;
- II) Encourager, soutenir et renforcer la coopération dans les domaines politique, économique, social et culturel entre les régions africaines et arabes ;
- III) Organiser régulièrement des réunions et des dialogues entre les sénats, les shouras et les conseils équivalents des Etats membres et entreprendre des actions conjointes pour faire progresser la coopération et échanger des expériences ;
- IV) Coordonner les efforts des sénats et des conseils équivalents dans les conférences et organisations régionales et internationales ;
- V) Contribuer aux activités parlementaires des organisations arabes, africaines et internationales ; il en est de même de la participation effective au sein des discussions relatives à ces activités ;
- VI) Echanger des informations sur les questions d'intérêt commun dans les sphères nationale et internationale, formuler des recommandations appropriées et adopter des résolutions pratiques les concernant ;
- VII) Faire participer résolument les femmes dans les efforts visant à approfondir la conscience des valeurs et des concepts démocratiques ;
- VIII) Renforcer, encourager et protéger le rôle des organisations concernées par les droits de l'homme et la Société civile ;
- IX) Réaliser un grand axe de coopération entre l'Afrique et le monde arabe permettant aux deux régions de bénéficier de façon optimum de son potentiel économique et social face à la tendance mondiale de regroupement et de régionalisation.

Présidence rotative de l'ASSECAA



*Son Excellence Ali Yahya Abdullah, ancien
Président du Conseil des États du Soudan ,
ancien
Président de l'ASSECAA (2009)*



*Feu Son Excellence Abdul Aziz Abdul
Ghani, ancien Président du Conseil Shura
de la République du Yémen et ancien Pré-
sident de l'Association (2004-2008)*



*feue Son Excellence Vénérable Rose Fran-
cine Rogombé, ancienne Présidente du Sé-
nat de la République gabonaise ,ancienne
Présidente de l'ASSECAA (2011)*



*Dr. Mohammed Cheikh Biadillah,
ancien Président de la Chambre des
Conseillers du Royaume du Maroc ,
ancien Président de l'ASSECAA (2010)*



*Son Excellence Ali bin Saleh AlSaleh,
Président du Conseil Shura du Bahreïn,
ancien Président de l'ASSECAA (2013)*



*Son Excellence Honorable Gabriel
NTISEZERANA, ancien Président du
Sénat du Burundi, ancien Président de
l'ASSECAA (2010)*



*S.E. Ato Yalew Abate, ancien
Président de la Chambre de la Fédération de la Ré-
publique démocratique fédérale d'Éthiopie, ancien
Président de l'ASSECAA(2015)*



*S.E. Kassa Teklebrhan Gebrehiwot:
ancien Président de la Chambre de la Fédé-
ration de la République démocratique fédérale
d'Éthiopie, ancien Président de l'ASSECAA (2014)*



*S.E. Abdelhakim Benchemach, ancien
Président de la Chambre des Conseillers du
Royaume du Maroc ,
ancien Président de l'ASSECAA
(2017-2021)*



*S.E. Omar Suleiman Adam,
ancien Président du Conseil des États
de la République du Soudan
ancien Président de l'ASSECAA (2016)*



*S.E. Naam Miyara, Président de la Chambre des
Conseillers du Royaume du Maroc, Président
actuel de l'ASSECAA*

Direction du Secrétariat Général de l'ASSECAA



S.E. Abdulwasie Yusuf Ali
Secrétaire Général
***(originaire de la République Fédérale
Démocratique de l'Ethiopie)***



S.E. Egwim Nkemjika
***Secrétaire Général Adjoint pour les
affaires administratives
et financières***
***(originaire de la République Fédérale
du Nigeria)***



S.E. Mohammed M. Al-Tayeb
***Secrétaire Général Adjoint pour
les affaires politiques
et culturelles***
***(originaire de la République du
Yémen)***

PERSONNEL DU SECRETARIAT GENERAL DE L'ASSECAA



Jean Paul Rwinginga
Chef de la Section
Paix et Résolution
des conflits et les af-
aires des femmes
parlementaires



Abdul Fattah Al-Mosbahi
directeur de la
démocratie et des
droits de l'Homme,
réseau de l'ASSECAA
sur la sécurité alimen-
taire et les recherches



Rehab Ishaq
Directrice
des affaires
financières



Anwar Al-Shoaybi
Directeur des affaires
culturelles et sociales
(en charge du Bureau)



Mariam Al-Zubair
Secrétaire bilingue



Yasmien Al-Eryani
Secrétaire bilingue



Ameen Al-Oqaida
Bibliothécaire
et Informaticien



Mohammed Abdo
Agent de service



Rawad Alasbhi
Agent de service

Les Conseils/sénats membres de l'ASSECCA

- Pays arabes

1. le Conseil de la Nation de la République algérienne démocratique et populaire
2. le Conseil Shoura du Royaume d'Arabie Saoudite
3. le Conseil Shoura du Royaume de Bahreïn
4. le Sénat du Royaume hachémite de Jordanie
5. le Haut Conseil d'Etat Libyen
6. la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc
7. le Sénat de la République Islamique de Mauritanie
8. le Conseil Shoura de l'Etat du Qatar
9. le Conseil Shoura de la République du Yémen

- Pays africains

1. le Conseil national des provinces de la République d'Afrique du Sud
2. le Sénat de la République du Botswana
3. le Sénat de la République du Burundi
4. le Sénat de la République du Cameroun
5. le Sénat de la République de Côte d'Ivoire
6. le Sénat de la République Démocratique du Congo
7. le Sénat de la République du Congo
8. La Chambre de la Fédération de la République fédérale démocratique d'Ethiopie.
9. le Sénat du Royaume d'Eswatini
10. le Sénat de la République gabonaise
11. le Sénat de la République de Guinée équatoriale
12. le Sénat du Royaume du Lesotho
13. le Sénat de la République de Madagascar
14. le Conseil national de la République de Namibie
15. le Sénat de la République fédérale du Nigéria
16. le Conseil des Etats de la République démocratique du Soudan
17. le Sénat de la République du Zimbabwe

Les activités de l'ASSECAA depuis sa création

Depuis sa création, l'ASSECAA a organisé de nombreuses activités dans le but d'atteindre ses objectifs. Ci-après, un bref résumé des événements que l'Association a entrepris jusqu'à présent :

1. Conférences et réunions du Conseil de l'ASSECAA

Ces réunions constituent un véritable forum d'échanges et de prise de position sur diverses questions d'intérêt pour l'Association. Durant ces événements, le Conseil de l'ASSECAA approuve le budget du Secrétariat sur la base du plan d'action annuel ainsi que des rapports présentés par le Secrétariat général sur les activités réalisées au cours de l'année écoulée et les programmes proposés pour l'année à venir. Jusqu'à présent, l'ASSECAA a tenu 11 conférences et 12 réunions du Conseil. Celles-ci ont eu lieu à Rabat (2009, 2017, 2022), Sanaa (2004, 2005, 2007), Khartoum (2008, 2016), Libreville (2011), Bujumbura (2013), Addis-Abeba (2014) et Manama (2013).





2. Réunions de concertation

Les réunions de concertation rassemblent les présidents et les représentants des conseils/sénats membres ainsi qu'un groupe d'universitaires, d'experts et d'analystes politiques ayant des connaissances sur des questions spécifiques dont la plus importante et prioritaire pour l'Association est la diplomatie parlementaire. Jusqu'à présent, l'ASSECAA a organisé dix réunions de concertation au Nigeria (2006), en Jordanie (2007, 2014), en Mauritanie (2008), en Ethiopie (2011, 2016, 2017), au Burundi (2013, 2022) et au Royaume d'Eswatini (2023).





3. Réunions des Chambres de Commerce et d'Industrie

Ces réunions sont consacrées au renforcement de la coopération économique entre les pays arabes et africains en encourageant les investissements afin d'améliorer les infrastructures et les services. L'objectif est d'établir une véritable renaissance des investissements dans divers secteurs, notamment l'agriculture, l'industrie, les services, le tourisme, entre autres, jetant ainsi les bases d'une future intégration économique, touristique et d'investissement entre ces nations. Dans ce cadre, quatre réunions des chambres de commerce et d'industrie ont été organisées. La première a eu lieu au Cap, en Afrique du Sud (2008), la deuxième à Manama, Royaume de Bahreïn (2010), la troisième à Rabat, Royaume du Maroc (2012) et la quatrième à Addis-Abeba, Ethiopie (2015). Par ailleurs, le Forum économique parlementaire afro-arabe a été organisé à Rabat, Royaume du Maroc en 2018. Au cours de cet événement, ont été abordés de nombreux sujets liés à la coopération régionale en matière de commerce et d'investissement, ainsi que la question de l'exploration des opportunités économiques prometteuses dans les deux régions.





4. Réunions de la Commission pour la paix et la résolution des conflits.

Cette commission représente l'un des mécanismes importants qui contribuent aux efforts de l'ASSECAA en matière de résolution des conflits et de consolidation de la paix à travers la diplomatie parlementaire adoptée par les conseils/sénats membres. Depuis sa création, la commission a tenu trois réunions à Abuja (2007), Bujumbura (2009) et Addis-Abeba (2013). Ces événements visaient principalement à trouver des solutions aux problèmes politiques importants et aux conflits qui menacent la paix et la stabilité dans les pays africains et arabes déchirés par la guerre. Il s'agit notamment des conflits en Somalie, au Darfour et dans la région des Grands Lacs, en particulier le conflit latent en République Démocratique du Congo (RDC), en plus de la piraterie maritime et de la résolution des différends/conflits par des voies politiques. En outre, l'expérience de la République du Yémen en matière de règlement politique ainsi que celle de l'Éthiopie à travers le fédéralisme et la gestion des conflits figuraient parmi les questions abordées lors de ces événements. Par ailleurs, une Conférence internationale sur la réconciliation nationale a été organisée à Rabat, Royaume du Maroc, en 2019. Au cours de cette conférence, les expériences régionales et internationales en matière de réconciliation nationale ont été passées en revue ; sanctionnées par la formulation des résolutions et recommandations importantes à cet égard.





5. Autonomisation des femmes.

Dans la poursuite de son objectif de promouvoir l'autonomisation des femmes sur le plan politique, économique et social, l'ASSECAA a organisé sept réunions des femmes parlementaires en Afrique et dans le monde arabe, notamment à Abuja (2009), Khartoum (2010, 2012, 2014), au Caire (2015) et à Rabat (2018, 2024). Par ailleurs, la création du Réseau parlementaire des femmes parlementaires a été annoncée lors d'une réunion des femmes parlementaires d'Afrique et du monde arabe, tenue en marge de la Conférence parlementaire sur la coopération Sud-Sud qui s'est tenue à Rabat, Royaume du Maroc, en Février 2024. Cet événement a été organisé par l'ASSECAA en collaboration avec la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc et le Forum de dialogue Sud-Sud, basé à Rabat en mars 2022. Au cours de cette réunion, il a été approuvé le règlement intérieur du Réseau, et les membres du bureau exécutif du Réseau ont été élus. Le Réseau a tenu sa première réunion virtuelle le 2 mai 2024.





9. Démocratie et droits de l'homme

Dans le cadre de son engagement à promouvoir les principes de la démocratie et des droits de l'homme au sein des Etats membres, le Secrétariat général de l'Association a célébré la « Journée de l'ASSECAA pour la démocratie et les droits de l'homme » le 7 mai 2012 à Sanaa. Cet événement a présenté diverses expériences liées aux pratiques démocratiques et aux droits de l'homme, et a réuni des personnalités éminentes et des hauts fonctionnaires des pays membres. Par ailleurs, d'autres événements célébrant la Journée de l'ASSECAA ont été organisés comme suit :

- Journée de la culture de l'ASSECAA, Sanaa, Yémen, 2013.
- Journée de l'ASSECAA pour la sécurité, la paix et la bonne gouvernance, Sanaa, Yémen, 2014.
- Célébration de la Journée de l'ASSECAA, Addis-Abeba, Ethiopie, 4 mai 2017.
- Célébration de la Journée de l'ASSECAA par visioconférence, mai 2024.

10. Engagements internationaux et relations avec les organisations similaires

En tant qu'Association parlementaire régionale la plus importante réunissant l'Afrique et le monde arabe, l'ASSECAA souhaite participer activement aux forums internationaux pour influencer les processus décisionnels dans la région. A cet égard, l'Association participe en tant qu'observateur aux réunions de l'Union Interparlementaire (UIP), qui ont lieu tous les deux ans. Elle contribue également aux discussions sur diverses questions soulevées lors de ces réunions.

Par ailleurs, l'ASSECAA a établi des relations professionnelles et des partenariats étroits avec de nombreuses organisations régionales et internationales, telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ONU Femmes et le Forum de dialogue Sud-Sud, dont la réunion a eu lieu à Rabat en mars 2022. Par ailleurs, l'ASSECAA invite les organisations suivantes dans ses événements :

- l'Union interparlementaire arabe
- le Parlement arabe
- l'Union Parlementaire Africaine
- le Parlement panafricain
- le Conseil de l'Union du Maghreb Arabe
- l'Organisation de la coopération islamique
- la Ligue des Etats arabes
- le Parlement de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- les Parlements et les organisations parlementaires d'Amérique centrale et latine
- l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée
- l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
- le Parlement européen

Rôle de l'ASSECAA dans la promotion de la recherche scientifique au sein des pays membres.

Afin d'encourager la recherche scientifique, l'ASSECAA a organisé des concours de recherche scientifique entre étudiants des universités des pays membres. Le plus important de ces concours a eu lieu au Yémen entre l'Université de Sanaa, l'Université libanaise et l'Université des sciences et technologies. La première célébration honorant des étudiants exceptionnels, qui ont fait preuve de mérite dans la conduite d'études et de recherches scientifiques, a eu lieu dans la salle du Collège d'Agriculture de l'Université de Sanaa en 2013. Un autre événement a été organisé au Hall Gamal Abdel Nasser du Collège des Arts, Université de Sanaa en 2014. Les gagnants ont été honorés et récompensés.

En 2017, le Secrétariat Général de l'Association a organisé « le Prix de l'ASSECAA pour l'Excellence » dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba. Des étudiants et chercheurs de plusieurs universités éthiopiennes ont participé à ce concours.





11. Extension de l'adhésion à l'ASSECAA :

Depuis sa création, l'ASSECAA s'efforce d'élargir l'adhésion d'autres chambres bicamérales d'Afrique et du monde arabe. Il a déployé des efforts considérables à cet égard et a réussi ces dernières années à rallier plusieurs pays arabes et africains, notamment la Libye, la Côte d'Ivoire, la Guinée équatoriale, le Lesotho et le Madagascar. Actuellement, l'ASSECAA continue de déployer des efforts supplémentaires pour intégrer davantage des conseils à système bicaméral et/ou de conseils équivalents récemment créés.

12. Création du nouveau site Internet de l'ASSECAA

Ces dernières années, le Secrétariat général de l'ASSECAA a créé un nouveau site Internet en remplacement du précédent. Le nouveau site Web présente un design moderne conforme aux avancées technologiques et numériques actuelles. Il a été mis à jour avec des données et sa capacité a été augmentée pour assurer une circulation fluide de l'information ainsi qu'un accès facile à une variété de données et de documents issus de toutes les activités de l'ASSECAA.



13. Publications de l'ASSECAA

Depuis sa création, l'ASSECAA a publié de nombreux rapports et documents issus de ses différentes activités dans les trois langues officielles : arabe, anglais et français. Il a également publié quatre éditions de son recueil annuel « Vision et réalisations », également dans les trois langues. Ces éditions offrent une couverture détaillée de toutes les activités et programmes de l'ASSECAA, y compris à travers les documents de travail présentés lors de ces événements. Elle a également publié plusieurs brochures présentant ses différentes activités. L'une des publications notables de l'ASSECAA est le « Manuel des parlementaires », qui donne une explication détaillée des mécanismes et principes parlementaires. Toutes ces publications sont disponibles sur le site Internet de l'ASSECAA, accessible à l'adresse suivante : www.assecaa.org

Réseaux parlementaires de l'ASSECAA

1) Réseau parlementaire pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique et dans le monde arabe (PNFSNAA)

Le Réseau parlementaire pour la Sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique et dans le Monde Arabe (PNFSNAA) a été créé, dans le cadre de l'ASSECAA, conformément aux résolutions et recommandations du « Forum économique parlementaire afro-arabe » organisé par l'ASSECAA et la Chambre des Conseillers du Maroc en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rabat, Royaume du Maroc, les 25 et 26 avril 2018.



Réseau a été officiellement lancé lors de sa réunion fondatrice qui a approuvé la charte constitutive et décidé que le Maroc assumera la présidence du dit Réseau ; c'était lors de la réunion tenue à Rabat, au Royaume du Maroc, les 17 et 18 janvier 2019, et organisée par la Chambre des Conseillers du Maroc en partenariat avec l'ASSECAA et la FAO. La constitution du Bureau exécutif du Réseau a été finalisée et ses membres ont été élus lors de la première réunion du Réseau qui s'est tenue en marge du Séminaire international au Maroc sous le thème « Parlements et défis de la sécurité alimentaire » du 30 octobre au 1 novembre 2019.

Objectifs du Réseau :

- Promouvoir l'échange d'informations, d'expériences, le débat, le dialogue et la concertation sur les questions stratégiques liées à la sécurité alimentaire et la nutrition dans les régions africaine et arabe, et tirer profit des autres expériences ;
- Faire valoir et renforcer le rôle des parlementaires dans l'exploration des voies et moyens de renforcer la coopération économique afro-arabe dans une perspective stratégique, participative et intégrée, basée sur le renforcement des liens économiques, commerciaux et humains entre l'Afrique et le monde Arabe ;
- Déployer des efforts concertés pour trouver des solutions appropriées à travers des études approfondies de la nature des problèmes liés à l'alimentation et d'orienter les divers secteurs économiques vers l'investissement dans les domaines de la sécurité alimentaire.
- Promouvoir les investissements dans des systèmes alimentaires durables à forte productivité utilisant les technologies disponibles et potentielles pour accroître la productivité et augmenter les revenus des agriculteurs dans les pays africains et arabes.



Adhésion au Réseau :

Le Réseau est composé des représentants des sénats, shoura et conseils équivalents.

L'adhésion au Réseau reste ouverte aux Parlements nationaux et aux Organisations régionales de l'Afrique et du monde arabe.

Les Parlements nationaux et les Organisations régionales peuvent également devenir membre observateur après avoir soumis la demande au Bureau exécutif du Réseau.

Bureau exécutif du Réseau:



Président du Réseau

S.E. Naam Miyara, Président de la Chambre des conseillers du Maroc, Président de l'ASSECAA



Vice-Présidente

Dr. Jihad Abdullah Al-Fadhil, 2^e vice-Présidente du Conseil Shoura du Royaume de Bahreïn.



**Rapporteur pour les pays africains.
Sénateur Khoabane Theko, membre du Sénat de Lesotho**



**Rapporteur pour les pays arabes
Dr. Bashir Al-Howsh, membre du Haut Conseil de l'Etat de Libye**

Secrétariat du Réseau : Secrétariat Général de l'ASSECAA

Programmes / Événements organisés par le Réseau

- Réunion virtuelle du Bureau exécutif du Réseau ; cette réunion s'est tenue le 16 décembre 2021 et organisée par la Chambre des Conseillers du Maroc et le Secrétariat Général de l'ASSECAA.
- Réunion virtuelle sur le thème : « L'impact de la pandémie du COVID -19 sur la sécurité alimentaire dans les régions africaine et arabe » ; cette réunion a été organisée par la Chambre des Conseillers du Maroc et le Secrétariat Général de l'ASSECAA en partenariat avec la FAO le 17 juin 2020 par visioconférence.
- 1^{ère} Réunion du Réseau & Séminaire International sur « les Parlements et les défis de la sécurité alimentaire » ; cette réunion a été organisée par la Chambre des Conseillers du Maroc et le Secrétariat Général de l'ASSECAA en partenariat avec la FAO du 30 octobre au 1er novembre 2019, à Rabat, Maroc.



Activités auxquelles le Réseau a participé

- Deuxième Sommet parlementaire mondial contre la faim et la malnutrition, tenu au Chili, les 15 et 16 juin 2023.
- Dialogue de haut niveau sur la nutrition, tenu à Maseru, royaume du Lesotho, les 23 et 24 mars 2023.
- Réunion pré-Sommet : Développements et défis en vue du Deuxième Sommet parlementaire mondial contre la faim et la malnutrition ; cette réunion a été organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Institut international du développement durable (IIDD) le 30 novembre 2022.
- Série de séminaires régionaux sur la contribution du développement à la jouissance des droits de l'homme ; Séminaire régional des pays arabophones, organisé par les Nations Unies, les 8 et 9 novembre 2022, Beyrouth, Liban.
- Réunion virtuelle sur « l'action parlementaire pour lutter contre les inégalités entre les sexes afin de parvenir à la sécurité alimentaire et à une meilleure nutrition pour tous », organisée par la FAO en collaboration avec l'Institut international du développement durable (IIDD), le 27 octobre 2022, dans le cadre des événements préparatoires du Deuxième Sommet parlementaire

mondial contre la faim et la malnutrition, tenu en 2023.

- Session thématique sur « l'action parlementaire pour promouvoir une meilleure nutrition et une alimentation saine et accessible pour tous », organisée par la FAO et l'IIDD le 28 septembre 2022.

- En mai 2022, Participation du Réseau à la réunion de coordination virtuelle impliquant M. Jean Leonard Touadi, Coordonnateur spécial de la FAO pour les réseaux parlementaires, en vue de discuter des moyens d'impliquer les parlements arabes dans les efforts mondiaux en faveur des systèmes de sécurité alimentaire. Lors de la réunion, S.E. Dr. Jihad Al-Fadhel, Vice-Présidente du Réseau, a été choisie comme partenaire majeur des événements préparatoires du deuxième Sommet mondial contre la faim et la malnutrition qui s'est tenu en 2023.

- Dialogues parlementaires virtuels : Sécurité alimentaire et nutrition en période du Covid-19, organisés conjointement par la FAO et l'AECID, le 22 septembre 2021.

- Dialogues parlementaires virtuels sur la sécurité alimentaire et la nutrition en période du COVID-19, Dialogue sous régional, pour les parlementaires des pays arabes, organisé par la FAO et l'AECID, le 1er avril 2021.

- Dialogue virtuel sur les systèmes alimentaires régionaux arabes, organisé conjointement par la CESAO, la FAO, le PAM, l'OMS, le FIDA et l'AOAD le 29 mars 2021.

- Événement virtuel sur « le rôle des parlementaires dans le renforcement des investissements responsables dans l'agriculture pour la transition vers des systèmes alimentaires plus durables en Afrique », organisé conjointement par la FAO, l'IIDD, l'EALA, le Parlement panafricain et le Parlement de la CEDEAO, le 15 décembre 2020.

- Réunion d'échange avec des parlementaires au niveau mondial : développement du programme de formation modulaire sur les cycles de politiques publiques pour l'agriculture familiale, organisée conjointement par le FIDA et la FAO, les 26 et 27 novembre 2020.

- Réunion consultative virtuelle sur le projet de loi type sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique du Nord, en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, co-organisée par la FAO et le Parlement panafricain, le 17 novembre 2020.





Protocoles de coopération signés entre le Réseau et d'autres organisations

- Un protocole de coopération a été signé entre le Parlement arabe et le Réseau.
- Il existe une coopération et une coordination entre le Réseau et la FAO.



2) Réseau parlementaire des femmes parlementaires d'Afrique et du monde arabe.

La création du Réseau parlementaire des femmes parlementaires d'Afrique et du monde arabe s'appuie sur les résolutions et recommandations de la 11^{ème} Conférence de l'Association des Sénats, Shoura et Conseils équivalents d'Afrique et du monde arabe (ASSECAA) qui s'est tenue à Rabat, capitale du Royaume du Maroc, du 3 au 5 mars 2022.



Le Réseau a été officiellement lancé, avec l'approbation de son règlement intérieur et l'élection du bureau exécutif du Réseau lors de la réunion des femmes parlementaires tenue le 16 février 2024 au siège de la Chambre des Conseillers du Maroc à Rabat, Royaume du Maroc.

Le Réseau parlementaire des femmes parlementaires d'Afrique et du monde arabe est un organe de l'Association des Sénats, Shoura et Conseils équivalents d'Afrique et du monde arabe. Il sert de plate-forme de concertation et de partage d'informations et d'expérience sur les questions liées à la participation des femmes à la vie politique et parlementaire et au développement économique, social et culturel. De plus, il offre un espace de sensibilisation, d'études, de propositions et de recommandations pertinentes.



Objectifs du Réseau

- Promouvoir l'échange d'informations, d'expériences, le débat, le dialogue parlementaire et la concertation sur les questions liées à l'autonomisation des femmes, à travers la réalisation d'études et la présentation des meilleures pratiques et des leçons tirées des politiques et programmes mis en œuvre par divers pays.
- Autonomiser les femmes et renforcer leur rôle dans la société, ainsi que formuler des propositions et recommandations y relatives.
- Faire valoir et renforcer le rôle des femmes parlementaires dans l'exploration des voies et moyens de promouvoir la coopération dans les domaines politique, économique, social et culturel dans les régions arabe et africaine.
- Exhorter les parlements des deux régions à donner la priorité à l'autonomisation des femmes dans leurs agendas politiques et législatifs.
- Examiner les politiques existantes, ainsi que les obstacles organisationnels et juridiques qui entravent l'autonomisation des femmes.
- Favoriser le dialogue et la collaboration avec les parlements, les organisations régionales et internationales et les réseaux concernés par les questions liées aux femmes, et participer aux forums internationaux pertinents pour l'échange des connaissances.

Bureau exécutif du Réseau



Présidente du Réseau
S.E. Dr. Jihad Al-Fadil, Vice-Présidente du
Conseil Shoura du Royaume de Bahreïn



1^{ère} Vice-Présidente du Réseau
S.E. Mme. Lindiwe Dlamini, Présidente
du Sénat du Royaume d'Eswatini



2^{ème} Vice-Présidente du Réseau
S.E Mme. Fatchah Khortal, Membre de la
Chambre des conseillers du Maroc



Rapporteure pour les pays arabes
S.E Mme. Amal Essalabi, Membre du Haut
Conseil de l'Etat de Libye.



Rapporteure pour les pays africains
S.E Sénatrice DIABY Makani
Vice-Présidente du Sénat de la République de Côte d'Ivoire,
en charge de l'Éducation, la Culture et le Tourisme

Le bureau exécutif du Réseau a tenu sa première réunion virtuelle le 2 mai 2024, au cours de laquelle ont été abordés de nombreux sujets importants liés aux tâches et missions du Réseau. En outre, des propositions et des expériences ont été échangées sur les mécanismes appropriés à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs et les tâches du Réseau, ainsi que l'élaboration des stratégies visant à promouvoir le Réseau et à le mettre en valeur dans l'environnement régional et international. La Réunion a également évalué la situation des femmes dans les pays arabes et africains. En outre, il a identifié les activités futures du Réseau en élaborant des plans d'action et en faisant valoir les étapes futures et nécessaires pour l'atteinte des objectifs du Réseau.

Téléphone : +967 1 433924 - 433925 - 433926

Fax: +967 1 433927

E-mail : assecaa@gmail.com

Site Web : www.assecaa.org